

Trentième étape du Chemin de Compostelle. Sur cette étape, vous quittez Saint-Cirq-Lapopie par le magnifique chemin de halage et rejoignez Bouziès. Vous laissez le GR®651 pour suivre le GR®36. Vous grimpez de nouveau sur le causse offrant de belles vues sur la vallée du Lot, avant de redescendre sur Arcambal et son château médiéval. Vous longez ensuite le cours tranquille du Lot jusqu'à Cahors.



Trace n° 32886305

Durée	11h 55	Difficulté	Difficile
Distance	34,43 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	737 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	752 m	Commune	Saint-Cirq-Lapopie (46330)
Point haut	354 m		
Point bas	114 m		

Description

(D) Démarrez du camping en rejoignant la berge du Lot et suivez la rivière, main droite, par la Route de Castan et le GR® 36. Atteindre le carrefour devant Castan.

(1) Tournez à droite puis à gauche pour vous retrouver sur le chemin de Halage. Passez sous le pont Eiffel, puis devant l'aire de camping-cars et dirigez-vous vers le pont de [Bouziès](#), en suivant la berge du Lot.

(2) Après être passé sous le pont de Bouziès, filez à gauche sur le Chemin de l'Alambic, puis tournez à droite sur la Route de l'Angle. Passez devant un atelier d'Art aux sculptures imposantes, avant de franchir la voie de chemin de fer pour arriver au hameau de Bajouve. Continuez sur la Route de l'Angle, en direction de l'Ouest, entre prairies et zones cultivées. Rejoignez un carrefour en Y, avec un calvaire.

(3) Laissez la Route de l'Angle pour poursuivre à droite et trouver, rapidement, un autre carrefour. Filez à droite sur la route en légère descente pour atteindre une partie boisée. Passez sous la voie ferrée et filez à gauche, en longeant la lisière du bois. Arrivez dans une courbe, juste avant un passage sous la voie ferrée.

(4) Continuez au Sud, sur un chemin herbeux, afin de rejoindre le Lot et arriver au hameau de Port la Léque. Continuez à longer le Lot jusqu'au passage sous la voie ferrée.

(5) Tournez à gauche, passez sous la voie ferrée et commencez une longue ascension à travers bois, qui vous mène jusqu'à une aire de pique-nique, à proximité de la route de [Saint-Cirq Lapopie](#).

(6) Filez à droite et avancez dans les bois avant de rejoindre la D8. Restez sur la D8, environ 150 m et débusquez un sentier au niveau d'un vieux chêne.

(7) Engagez-vous, à droite, sur le chemin caillouteux qui suit le tracé de la D8, avant de vous en rapprocher.

(8) Bifurquez à droite en angle droit, direction Nord-Ouest. Allez tout droit jusque la croisée des chemins.

(9) Gardez la même direction, passez devant la source de Serves et poursuivez sur le sentier pierreux, avant d'arriver à la jonction avec la D10.

(10) Restez quelques mètres sur la D10 avant de virer à gauche, fortement et en épingle. À l'intersection du GR®36 avec le PR®, virez complètement à droite, passez sous la D10 et poursuivez en longeant la berge du Lot jusqu'au pont.

(11) Traversez **prudemment** la D10 et continuez en face sur la route de Saint-Géry, avant d'arriver au village de Pasturat.

(12) Tournez à gauche, en direction du Relais de Pasturat et avancez jusqu'à l'église. Quelques mètres avant celle-ci, bifurquez à droite dans la petite rue montante du Travers Rouge. Au niveau du gîte Les deux Granges, filez à gauche pour continuer dans des petites ruelles montantes qui vous amènent sur la Rue du Causse de Pasturat. Poursuivez sur cette route en

Points de passage

- D Berge du - Lot (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.469439° / E 1.681115° - alt. 135 m - km 0
- 1 Chemin de Halage**
N 44.471708° / E 1.655632° - alt. 136 m - km 2.79
- 2 Pont de Bouziès**
N 44.485335° / E 1.642432° - alt. 130 m - km 5.04
- 3 Quitter la route de l'Angle**
N 44.485222° / E 1.621011° - alt. 157 m - km 6.89
- 4 Poursuite au Sud**
N 44.482066° / E 1.611592° - alt. 134 m - km 7.99
- 5 Bifurcation à droite**
N 44.474239° / E 1.60948° - alt. 129 m - km 8.91
- 6 Aire de pique-nique,**
N 44.455456° / E 1.620156° - alt. 347 m - km 11.69
- 7 Carrefour du vieux chêne**
N 44.453847° / E 1.615192° - alt. 339 m - km 12.15
- 8 Proximité de la D8**
N 44.450542° / E 1.610543° - alt. 347 m - km 12.71
- 9 Croisée des chemins**
N 44.45676° / E 1.594961° - alt. 265 m - km 14.21
- 10 D10**
N 44.462607° / E 1.590978° - alt. 159 m - km 14.96
- 11 Pont**
N 44.467988° / E 1.58411° - alt. 133 m - km 16
- 12 Pasturat**
N 44.472553° / E 1.578244° - alt. 160 m - km 16.74

montée jusque la croix en béton.

(13) Filez à droite sur le chemin qui passe entre deux habitations. Poursuivez jusqu'à l'intersection avec le Chemin des Genévriers. Serrez à droite et continuez sur le chemin qui file au Sud-Ouest, à travers bois, pour arriver sur la Route du Travers Rouge, puis en partant à gauche sur la Route du Causse de Pasturat.

(14) Prenez à droite la direction des Mazuts, et poursuivez jusqu'au virage à gauche. Trouvez un chemin peu après. Virez à droite dans le chemin caillouteux, matérialisé par un panneau "voie sans issue" et qui part en direction du Nord-Ouest. À la fourche, prenez le chemin de droite qui surplombe le Lot. Continuez votre progression jusqu'à l'antenne-relais sur le Pech de Béars, la dépasser et buter sur un croisement en T.

(15) Ici, le GR® 36 se sépare du GR® 46. Filez à gauche en restant sur le GR® 36 : **attention, risque d'erreur à cet endroit, le GR® 36 est partiellement masqué par la végétation**). Entamez une descente qui vous conduit jusque la D49b.

(16) Continuez dans la courbe de la D49b avant de prendre sur la gauche le chemin caillouteux qui vous ramène sur la même départementale, un peu plus loin. Restez sur la route pendant un peu plus de 1 km pour accéder à un sentier partant à droite. Laissez la route goudronnée pour filer à droite sur le petit sentier caillouteux jusqu'au carrefour de la D8 et la D49b.

(17) Prenez à droite sur la D8 et, quelques mètres plus loin, de nouveau à droite sur le Chemin de la Côte Vieille. Atteindre une fourche, bifurquez à droite dans l'Impasse de Combet Fourcat. Continuez par le Pech Lougar pour arriver dans la ville d'Arcambal par la Rue du Château d'Eau, prolongée par celle du Mas de Barte. Butez sur la Route de Mondières.

(18) Tournez à droite. Restez dans la même direction sur cette rue jusqu'au panneau indiquant une voie sans issue. Avancez dans cette voie sans issue jusqu'à atteindre la berge du Lot.

(19) Partez à gauche pour suivre le Lot jusqu'au viaduc de l'autoroute A20. Poursuivez jusqu'à la petite écluse d'Arcambal permettant aux bateaux de franchir le Lot.

(20) Continuez tout droit sur la berge, jusqu'à la variante du GR® 36.

(21) Laissez le GR® 36 pour poursuivre le long de la berge du Lot et sur la variante du GR® 36. Avancez en gardant cette direction jusqu'au Centre équestre nommé "Étrier de Cahors-Bégoux".

(22) Continuez sur la variante du GR® 36, passez devant l'écluse de Lacombe, puis le Château de Saint-Ambroise. Avancez jusqu'au moment où la variante vous dirige à gauche, perpendiculairement au Lot.

(23) Laissez la variante partir à gauche pour poursuivre le long du Lot sur un tout petit sentier, à peine visible, qui vous mène derrière le camping. Au bout du sentier, prenez deux fois à gauche pour trouver l'entrée du camping Rivière de Cabessut (A).

Informations pratiques

Ravitaillement possible à Arcambal (18) dans une boulangerie et au camping (A).

Attention : un seul point d'eau potable à Pasturat.

Bivouac : [Camping Rivière de Cabessut](#) Tél: 0565300630

À voir

La vallée du Lot et les rives du Lot.

Profitez pour faire une journée de repos, pour visiter Cahors, sa cathédrale, sa vieille ville et le Pont Valentré.

À 500 m du camping, une navette gratuite vous amène au centre ville (3 km) devant le Syndicat d'Initiative. Retour possible jusque 19 h.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-saint-cirq-lapopie-cahors-2/>

13 Croix en béton

N 44.468438° / E 1.5787° - alt. 238 m - km 17.43

14 Causse de Pasturat

N 44.461075° / E 1.569546° - alt. 272 m - km 18.56

15 Antenne-relais sur le Pech de Béars

N 44.473911° / E 1.554982° - alt. 230 m - km 20.69

16 D49b

N 44.464383° / E 1.552977° - alt. 188 m - km 21.88

17 Carrefour de la D8 et la D49b

N 44.453723° / E 1.552988° - alt. 290 m - km 23.37

18 Route de Mondières

N 44.458316° / E 1.521801° - alt. 153 m - km 26.28

19 Voie sans issue

N 44.460761° / E 1.520393° - alt. 120 m - km 26.62

20 Écluse d'Arcambal

N 44.456661° / E 1.497028° - alt. 118 m - km 28.61

21 Variante du GR® 36

N 44.462109° / E 1.486041° - alt. 118 m - km 29.8

22 Centre équestre Etrier de Cahors-Bégoux

N 44.472471° / E 1.473756° - alt. 119 m - km 31.33

23 Abandon de la variante du GR36

N 44.466509° / E 1.447585° - alt. 116 m - km 33.72

A Camping Rivière de Cabessut

N 44.463851° / E 1.441985° - alt. 119 m - km 34.43

This topographic map of the Bouygue area in the Cévennes shows the Bouygue river flowing through the center. The map includes contour lines, place names, and hiking trails. Key locations include Bouygue, la Bouygue, la Teule, and St-Cirq-Lapopie. The map is oriented with North at the top.

3

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

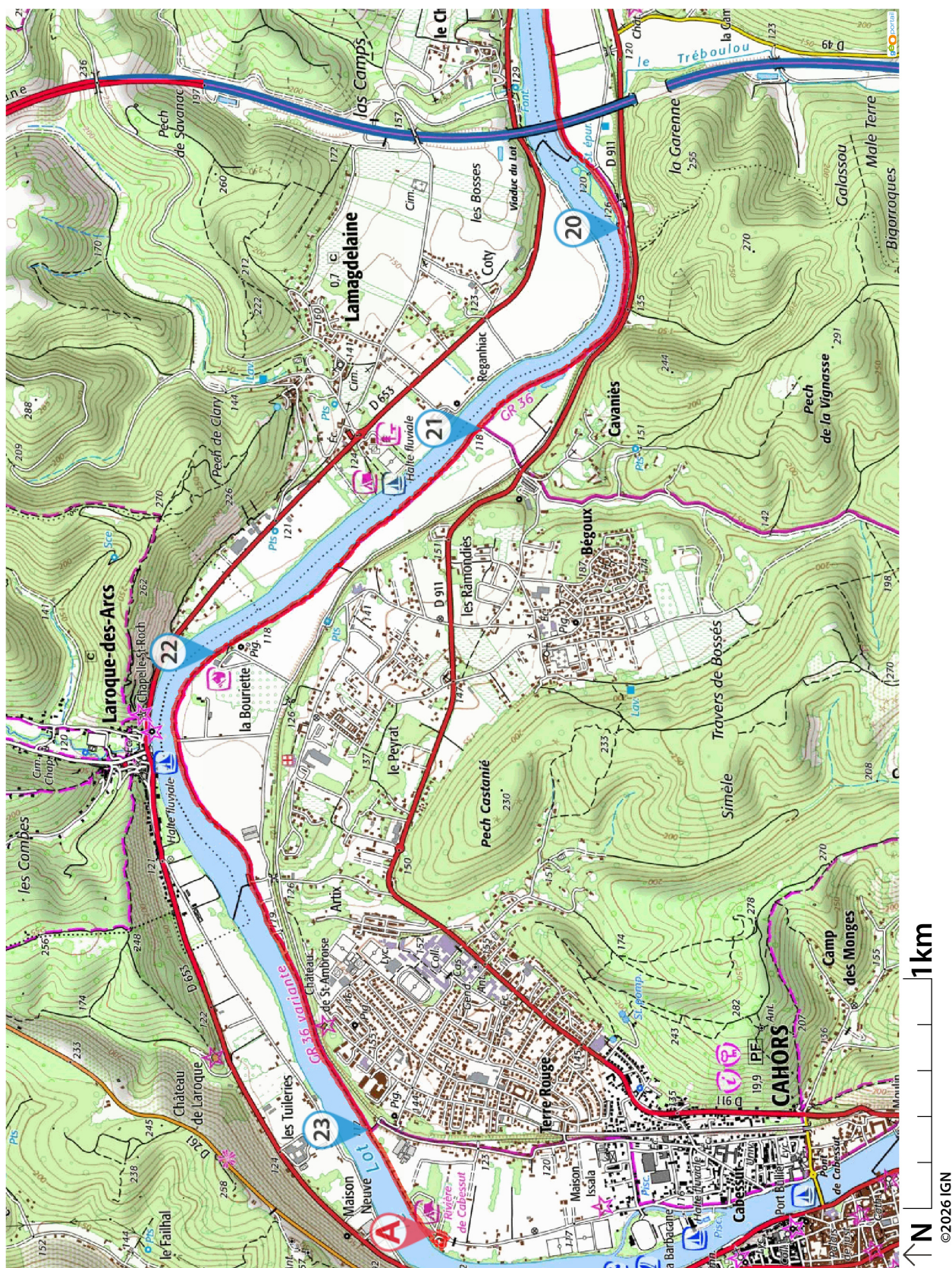


Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

This topographic map depicts the Lot valley region in France. The Lot river flows through the center, with several tributaries like the Ruisseau de Nouaillac and Ruisseau de la Gaillette. Towns and villages shown include Barts, Arcambal, Savanac, and various hamlets like les Gravats, les Vignets, and les Valses. The map features elevation contours, roads (D 49, D 653, etc.), and various geographical features like the Pech de Vignes and the Pech de la Gaillette. A scale bar indicates 1 km, and a north arrow is present in the bottom right corner.

5

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

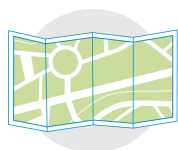
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



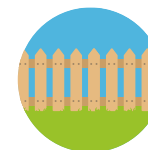
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



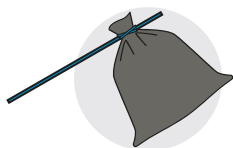
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



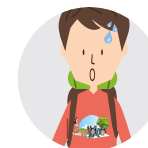
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.